



Organisme de
bassin versant
Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption



COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Une seconde phase de mobilisation pour la perchaude et la rivière Saint-Jean !

JOLIETTE, le 10 mai 2022. La Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) et le Comité ZIP des Seigneuries ont reçu un financement de 75 000 \$ du [Fonds d'action Saint-Laurent](#) (FASL), via le Programme Affluents Maritime coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale. Cet investissement permettra de réaliser diverses actions dans la rivière Saint-Jean au courant de l'année 2022-2023.

La rivière Saint-Jean est un sanctuaire important pour l'alimentation, le déplacement et la reproduction de plusieurs espèces de poissons. Elle abrite d'ailleurs la principale frayère de perchaude sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Cependant, dans les dernières décennies, l'habitat de fraie de la perchaude n'a cessé de se dégrader dans le cours d'eau. Cette espèce dépend fortement de la végétation terrestre inondée au printemps pour y accrocher ses œufs. Sa reproduction exige donc des bandes riveraines en santé. Au cours de la première phase du projet ayant eu lieu en 2021, nos organismes ont été à même de constater une très faible quantité de supports de ponte disponibles à l'espèce, des problématiques d'érosion importantes et une dominance de bandes riveraines inadéquates dans la portion urbaine du cours d'eau.

La deuxième phase du projet, qui bénéficie également de l'appui financier de la Fondation de la Faune du Québec avec une contribution de 17 500\$, sera réalisé en partenariat avec la Ville de Lavaltrie, la Municipalité de Lanoraie, la MRC de d'Autray et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Parmi les principales activités qui y seront réalisées, notons la caractérisation des bandes riveraines et de l'habitat du poisson sur une nouvelle portion de la rivière. Cette caractérisation permettra, entre autres, de planifier les activités de restauration tel que la plantation d'arbustes en guise de supports de ponte et l'aménagement de bandes riveraines. Les propriétaires riverains touchés recevront également un baril récupérateur d'eau de pluie ainsi qu'un cahier du propriétaire faisant état de leur rive et leur proposant des outils afin de l'améliorer. Au terme du projet, un atelier citoyen sera présenté afin de partager les résultats de ce dernier et de promouvoir les bonnes pratiques en milieu riverain.

— 30 —

À propos du Comité ZIP des Seigneuries et de la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA)

Le Comité ZIP des Seigneuries a pour mission de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable. Pour sa part, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (OBV CARA) a comme principaux mandats l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau ainsi que d'un plan d'action représentatif des préoccupations et des priorités du milieu sur son territoire d'intervention.



À propos du Fonds d'action Saint-Laurent (FASL)



Le [Fonds d'action Saint-Laurent](#) est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages.

À propos du ROBVQ



Les organismes de bassins versants (OBV) sont mandatés par le gouvernement en vertu de la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés. En concertation avec les acteurs de l'eau de leur territoire, ils élaborent et assurent le suivi d'un plan directeur de l'eau. Le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) représente 40 organismes de bassins versants établis sur l'ensemble du Québec méridional regroupant quelques 900 acteurs de l'eau.

À propos d'Avantage Saint-Laurent

Lancée en 2021, [Avantage Saint-Laurent](#) est la nouvelle vision maritime du gouvernement du Québec. Elle s'articule autour de trois orientations soit celle de doter le Saint-Laurent d'infrastructures portuaires modernes et compétitives, d'assurer sur le fleuve, une navigation efficace et respectueuse des écosystèmes et d'offrir aux communautés maritimes des possibilités de développement prometteuses et durables.

À propos de Fondation de la Faune du Québec



Créé en 1984, la Fondation de la Faune du Québec est un organisme parapublic qui relève du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La Fondation fournit de l'aide financière ou technique à des projets de protection et de mise en valeur de la faune et de son habitat. Reconnue pour la force de son réseau de partenaires et son éthique irréprochable, la Fondation agit comme catalyseur de projets ayant des effets tangibles pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

Pour information :

Frédéric Olivier Brisson
Coordonnateur des programmes et
de l'administration

ROBVQ
418 800-1144 #2
frederic-olivier@robvq.qc.ca

Marie-Pier Dubois
Chargée de projets

Corporation de l'Aménagement de
la Rivière l'Assomption (OBV CARA)
450 755-1651 poste 106
mpdubois@cara.qc.ca

Louise Jaffré
Chargée de projets

Comité ZIP des Seigneuries
450 713-0887
l.jaffre@zipseigneuries.com